

## Guide canadien de ressources pour les victimes

*Le présent guide vise à aider les victimes d'actes criminels, tout particulièrement les victimes de conduite avec facultés affaiblies, à trouver les ressources dont elles ont besoin pour composer avec le système de justice pénal et les autres réseaux de services et de programmes. Au cours de l'élaboration de ce document, nous avons tenté d'inclure les renseignements pertinents concernant les organismes énumérés ci-après. Bien qu'il ne contienne pas toutes les ressources disponibles pour les victimes, nous croyons que ce guide saura vous être utile.*

*Ce guide est dédié à toutes les femmes et à tous les hommes qui interviennent auprès des victimes d'actes criminels et qui les accompagnent dans leur cheminement dans la douleur. MADD Canada (Les mères contre l'alcool au volant) offre ce guide aux victimes de la conduite avec facultés affaiblies, à leurs amis et à leurs familles, ainsi qu'à tous les citoyens intéressés du pays.*

*Ce ne sera pas toujours facile, mais sachez que nous sommes là pour vous.*

*MADD Canada, Services d'aide aux victimes*

Guide canadien de ressources pour les victimes  
Imprimé par MADD Canada  
Mississauga (Ontario)  
Canada

Première impression 1999  
Deuxième impression 2000

**Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence et avez besoin d'aide immédiatement, veuillez prendre l'une des mesures suivantes :**

1. Communiquez avec un membre de votre famille, un ami ou un voisin;
2. Communiquez avec votre médecin de famille;
3. Communiquez avec une ligne d'écoute téléphonique en cas d'urgence (voir le numéro dans l'annuaire téléphonique, ou encore appelez la téléphoniste);
4. Rendez-vous à la salle d'urgence de l'hôpital le plus près;
5. Appelez la police pour obtenir de l'aide.

# Table des matières

## **Ressources nationales**

**Pages 7 à 14**

Association canadienne pour les handicapés neurologiques  
Conseil canadien de la sécurité  
Association du Barreau canadien  
La coalition canadienne des traumatisés crâniens  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)  
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies  
Association médicale canadienne (AMC)  
Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)  
Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et Association canadienne des policiers  
Concerns Canada  
Service correctionnel du Canada (SCC)  
Conseil des Canadiens avec déficiences  
Gouvernement du Canada  
Développement des ressources humaines Canada – Programmes de la sécurité du revenu  
Bureau d'assurance du Canada  
MADD Canada  
Ministre de la Justice et Procureur général du Canada  
Ministère du Solliciteur général du Canada  
Administration centrale de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)  
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (GRC)  
Référence Canada  
Sauve-qui-pense  
Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)  
Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada  
Transports Canada  
Victims of Violence Resource Centre

## **Alberta**

**Pages 15 à 17**

Alberta Civil Trial Lawyers Association  
Alberta Family and Social Services

Alberta Justice  
Alberta Police Professional Standards – Citizen Complaints  
Alberta Solicitor General – Victims Programs and Services  
Gouvernement de l'Alberta  
Bureau d'assurance du Canada  
Southern Alberta Victims Assistance  
The Law Society of Alberta

## **Colombie-Britannique**

**Pages 18 à 21**

British Columbia Police Officers – Complaints  
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Pacifique  
Gouvernement de la Colombie-Britannique  
Bureau d'assurance du Canada  
Law Society of British Columbia  
Ministry of Human Resources  
Ministry of the Attorney General – Victim Services Division  
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique  
Trial Lawyers Association of British Columbia  
BC Victims Information Line  
Police Victim Services of BC  
Crown Counsel Victim/Witness Services  
Police Based Victim Services, Specialized Victim Services & Victim Information Line  
Joint Victim Liason Information Unit, CNLC/SCC

## **Manitoba**

**Pages 22 à 23**

Contact Community Information  
Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels  
Gouvernement du Manitoba  
Bureau d'assurance du Canada  
Service de référence aux avocats du Manitoba  
Société du Barreau du Manitoba  
Ministère de la Justice du Manitoba – Service d'aide aux victimes  
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies

## **Nouveau-Brunswick**

**Pages 24 à 25**

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Atlantique  
Ministère de la Santé et des Services communautaires  
Ministère du Solliciteur général – Services d'aide aux victimes  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick  
Bureau d'assurance du Canada  
Barreau du Nouveau-Brunswick

## **Terre-Neuve et Labrador**

**Pages 26 à 27**

Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites  
Ministère de la Justice – Programme de services d'aide aux victimes  
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador  
Bureau d'assurance du Canada  
Law Society of Newfoundland  
Royal Newfoundland Constabulary

## **Territoires du Nord-Ouest**

**Pages 28 à 29**

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Ministère de la Justice  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
Bureau d'assurance du Canada  
Barreau des Territoires du Nord-Ouest  
Victim Services  
Fort Smith Victim Assistance

## **Nouvelle-Écosse**

**Pages 30 à 31**

Department of Justice – Victims' Services Division  
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse  
Bureau d'assurance du Canada  
Nova Scotia Department of Community Services  
Nova Scotia's Barristers' Society  
Head-ON  
Head Injuries Association of Nova Scotia

## **Nunavut**

**Page 32**

Ministère de la Justice  
Gouvernement de Nunavut  
Law Society of Nunavut  
Nunavut Court of Justice Library

## **Ontario**

**Pages 33 à 37**

Centre de toxicomanie et de santé mentale

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Ontario  
Gouvernement de l'Ontario  
Ministère du Procureur général  
Office for Victims of Crime  
Ministère des Services sociaux et communautaires  
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Ontario  
Commission des libérations conditionnelles de l'Ontario  
Ontario Injury Prevention Resource Centre (OIPRC)  
Ontario Trial Lawyers Association  
Solliciteur général et Services correctionnels  
Barreau du Haut-Canada  
Victim/Witness Assistance Program (VWAP)  
Les Familles endeuillées de l'Ontario  
Services d'aide aux victimes du ministère du Solliciteur général

## **Île-du-Prince-Édouard**

**Pages 38 à 39**

Department of Health and Social Services  
Department of Justice and Attorney General – Victim Services Program  
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard  
Bureau d'assurance du Canada  
Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard  
Services communautaires en santé mentale  
Survivors of Drinking Drivers  
Bureau du procureur de la Couronne

## **Québec**

**Pages 40 à 41**

Barreau du Québec  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)  
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Québec  
Gouvernement du Québec  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Ministère de la Justice  
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec

## **Saskatchewan**

**Pages 42 à 44**

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies  
Gouvernement de la Saskatchewan  
Law Society of Saskatchewan  
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies  
Saskatchewan Department of Justice – Victim Services

Saskatchewan Social Services  
Saskatchewan Trial Lawyers Association

## **Yukon**

**Pages 45 à 46**

Ministère de la Santé et des Affaires sociales  
Gouvernement du Yukon

Barreau du Yukon

Services d'aide aux victimes et Section de prévention contre la violence familiale

- Bureau de Dawson City
- Bureau de Watson Lake

Ministère de la Justice

Witness Administration Program

# RESSOURCES NATIONALES

## **Association canadienne pour les handicapés neurologiques**

59, chemin Clement  
Etobicoke (Ontario)  
M9R 1Y5  
Tél. : (416) 244-1992 ou 1-800-561-1497  
Fax : (416) 244-4099  
[www.AND.ca](http://www.AND.ca)

L'Association canadienne pour les handicapés neurologiques offre de l'aide aux personnes atteintes de déficiences neurologiques et vise à réduire ou à éliminer ces déficiences.

## **Conseil canadien de la sécurité**

1020 Thomas Spratt Place  
Ottawa (Ontario)  
K1G 5L5  
Tél. : (613) 739-1535  
Fax : (613) 739-1566  
Courriel : [csc@safety-council.org](mailto:csc@safety-council.org)  
[www.safety-council.org](http://www.safety-council.org)

Le Conseil canadien de la sécurité assure l'information, l'éducation et la sensibilisation en matière de sécurité concernant tous les aspects de la vie au Canada : le travail, la circulation, le foyer et les loisirs.

## **Association du Barreau canadien**

902 – 50, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6L2  
Tél. : (613) 237-2925 ou 1-800-267-8860  
Fax : (613) 237-0185  
Courriel : [Info@CBA.org](mailto:Info@CBA.org)  
[www.cba.org](http://www.cba.org)

L'Association du Barreau canadien assure la promotion des systèmes de justice équitable, contribue à la réforme efficace du droit et fait la promotion de l'égalité au sein de la profession juridique.

### **La coalition canadienne des traumatisés crâniens**

1 Donald Road  
Winnipeg (Manitoba)  
R1A 2T2  
Tél. : (204) 334-0471 ou 1-800-735-2242  
Fax : (204) 757-7103  
Courriel : [cibc@pcs.mb.ca](mailto:cibc@pcs.mb.ca)  
[www.cbic.ca](http://www.cbic.ca)

La coalition canadienne des traumatisés crâniens facilite l'établissement d'associations et de sociétés des traumatisés crâniens au Canada. Elle fournit l'éducation, encourage la recherche et vise à accroître la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard du traumatisme crânien.

### **Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)**

250 Main Street East  
Hamilton (Ontario)  
L8N 1H6  
Tél. : (905) 570-8094 ou 1-800-668-4284 (sans frais au Canada)  
Fax : (905) 572-2206  
[www.ccohs.ca](http://www.ccohs.ca)

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) fait la promotion de la sécurité et de la santé du milieu de travail en fournissant de l'information et des conseils sur la santé et la sécurité au travail.

### **Centre canadien de lutte contre les toxicomanies**

75, rue Albert, bureau 300  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5E7  
Tél. : (613) 235-4048  
Fax : (613) 235-8101  
Courriel : [breimer@ccsa.ca](mailto:breimer@ccsa.ca)  
[www.ccsa.ca](http://www.ccsa.ca)

Le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies est un organisme sans but lucratif qui vise à réduire les effets néfastes liés à l'usage de l'alcool, du tabac et d'autres drogues.

### **Association médicale canadienne (AMC)**

1867, promenade Alta Vista

Ottawa (Ontario)

K1G 3Y6

Tél. : (613) 731-9331 ou 1-800-267-9703

Fax : (613) 731-9331

[www.cma.ca](http://www.cma.ca)

L'Association médicale canadienne (AMC) est un organisme professionnel bénévole qui représente des milliers de médecins du Canada. Son mandat consiste en partie à promouvoir l'élaboration de politiques nationales coordonnées relatives aux soins de la santé. Le code de l'éthique de l'AMC établit la norme en ce qui concerne le comportement des médecins au Canada.

### **Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)**

Bureau national

2160, rue Yonge, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M4S 2Z3

Tél. : (416) 484-7750

Fax : (416) 484-4617

Courriel : [cmhanat@interlog.com](mailto:cmhanat@interlog.com)

[www.cmha.ca](http://www.cmha.ca)

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) est une des plus anciennes organisations bénévoles au Canada et est la seule à traiter de tous les aspects de la santé mentale et des maladies mentales. L'ACSM lutte contre les troubles de santé mentale et les désordres émotifs. À cette fin elle effectue de la recherche et offre des services d'information, elle dirige des projets de recherche commandités, elle offre des ateliers et des séminaires, elle publie des dépliants et des bulletins d'information et elle met sur pied des centres de ressources. Ses bureaux sont au nombre d'environ 135 dans les petites et les grandes communautés de toutes les provinces et de tous les territoires. Pour obtenir plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

### **Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et Association canadienne des policiers**

Bureau 100

141, rue Catherine

Ottawa (Ontario)

K2P 1C3

Tél. : (613) 231-4168

Fax : (613) 231-3254

[www.cpa-acp.ca](http://www.cpa-acp.ca)

Courriel : [info@cpa-acp.ca](mailto:info@cpa-acp.ca)

Le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et l'Association canadienne des policiers offre de l'aide aux victimes d'actes criminels concernant le processus de justice pénale et agit à titre de centre d'information pour les questions qui touchent les victimes d'actes criminels partout au Canada.

### **Concerns Canada**

4500 Sheppard Avenue East  
bureau 112/H  
Agincourt (Ontario)  
M1S 3R6  
Tél. : (416) 293-3400  
Fax : (416) 293-1142

Concerns Canada est la plus ancienne organisation sans but lucratif se dévouant à la prévention de la dépendance (alcool, drogue) au Canada. Sa mission consiste à promouvoir et à encourager l'adoption d'un style de vie positif sans dépendance sur l'alcool, le tabac ou les drogues.

### **Service correctionnel du Canada (SCC)**

Édifice Sir Wilfred Laurier  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P9  
Tél. : (613) 992-5891  
Fax : (613) 943-1630  
[www.csc-scc.gc.ca](http://www.csc-scc.gc.ca)

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain. Le SCC compte plusieurs bureaux régionaux. Composer le numéro indiqué ci-dessus ou consulter la liste d'organismes du présent guide pour la province qui vous intéresse.

### **Conseil des Canadiens avec déficiences**

926 – 294 Portage Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0B9  
Tél./TTY : (204) 947-0303  
Fax : (204) 942-4625  
Courriel : [ccd@pcs.mb.ca](mailto:ccd@pcs.mb.ca)  
[www.pcs.mb.ca/~ccd](http://www.pcs.mb.ca/~ccd)

Le Conseil des Canadiens avec déficiences représente les personnes avec des déficiences au Canada et à ce titre, vise à améliorer la vie des Canadiens avec déficiences.

### **Gouvernement du Canada**

[www.Canada.gc.ca](http://www.Canada.gc.ca)

## **Développement des ressources humaines Canada – Programmes de la sécurité du revenu**

C. P. 5100, Station D  
Scarborough (Ontario)  
M1R 5C8

Tél. : 1-800-277-9914 (anglais)  
Tél. : 1-800-277-9915 (français)  
TDD/TYY – 1-800-255-4786  
Fax : (416) 973-5415  
[www.hrd.-drhc.gc.ca](http://www.hrd.-drhc.gc.ca)

Développement des ressources humaines Canada est un bureau fédéral qui vise à offrir aux victimes les renseignements dont elles ont besoin concernant le Régime de pensions du Canada (RPC), le Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG). Pour obtenir les coordonnées d'un bureau régional, composer le numéro ci-dessus ou visiter le site Web de DRHC.

## **Bureau d'assurance du Canada**

151, rue Young  
bureau 1800  
Toronto (Ontario)  
M5C 2W7

Tél. : (416) 362-2031 ou 1-800-387-2880  
Fax : (416) 361-5952  
Ligne des renseignements pour le consommateur : 1-800-387-2880  
[www.ibr.ca](http://www.ibr.ca)

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association représentant les compagnies qui assurent les résidences, les automobiles et les entreprises des Canadiens.

## **MADD Canada**

Bureau national  
6507C, chemin Mississauga  
Mississauga (Ontario)  
L5N 1A6  
Tél.: (905) 813-6233 ou 1-800-665-6233  
Fax : (905) 813-8920  
Courriel : [maddinfo@madd.ca](mailto:maddinfo@madd.ca)  
[www.madd.ca](http://www.madd.ca)

MADD Canada est un organisme de base populaire dirigé par des bénévoles. Sa mission consiste à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies et à venir en aide aux victimes de ce crime de violence. L'organisme compte nombre de sections locales partout au Canada. Pour connaître la section de votre région, communiquer avec le bureau national ou consulter le site Web de MADD Canada.

## **Ministre de la Justice et Procureur général du Canada**

284, rue Wellington

Ottawa (Ontario)

K1A 0H8

Tél. : (613) 957-4222 TDD/TTY : (613) 992-4556

Fax : (613) 954-0811

<http://Canada.justice.gc.ca>

Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada est responsable des politiques relatives à la justice pénale à l'échelon fédéral.

## **Ministère du Solliciteur général du Canada**

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario)

K1A 0P8

Tél : (613) 991-3283

Fax : (613) 952-2240

[www.sgc.gc.ca](http://www.sgc.gc.ca)

Le portefeuille du Solliciteur général a la responsabilité de protéger les Canadiens et de contribuer à faire en sorte que le Canada demeure une société paisible et sûre. Le Ministère comporte quatre organismes : La Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

## **Administration centrale de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)**

Édifice Sir Wilfred Laurier

410, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario)

K1A 0R1

Tél. : (613) 954-6549

Fax : (613) 957-3241

[www.npb-cnlc.gc.ca](http://www.npb-cnlc.gc.ca)

La Commission nationale des libérations conditionnelles, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Il y a un nombre de bureaux régionaux de la CNLC. Pour en savoir plus, composer le numéro ci-dessus ou consulter la liste d'organismes du présent guide pour la province qui vous intéresse.

## **Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (GRC)**

C. P. 3423

Station D

Ottawa (Ontario)

K1P 6L4

Tél. : 1-800-267-6637

La commission reçoit des plaintes provenant de partout au pays concernant le comportement de la GRC.

### **Référence Canada**

Il s'agit d'un programme fédéral offrant sans frais à tous les Canadiens des renseignements généraux et des références aux initiatives et aux programmes gouvernementaux. Les renseignements sont offerts par téléphone dans les deux langues officielles.

Dans toutes les régions du Canada, à l'exception du Manitoba et du Québec (voir plus bas)

Tél : 1-800-667-3355

TDD : 1-800-465-7735

Ottawa (613) 941-4823

Manitoba seulement

Tél. : 1-800-282-8060

Winnipeg : (204) 945-3744

TDD : (204) 945-4796

Québec seulement

Tél : 1-800-363-1363

TDD : 1-800-361-9596

Sauve-qui-pense

658, avenue Danforth

bureau 301

Toronto (Ontario)

M4J 5B9

Tél. : (416) 463-9878

Fax : (416) 463-0137

Courriel : [choose@smartrisk.ca](mailto:choose@smartrisk.ca)

[www.smartrisk.ca](http://www.smartrisk.ca)

Sauve-qui-pense a été créé en 1992 pour réduire les blessures et les décès liés aux blessures. L'organisme a mis en œuvre un nombre de techniques innovatrices visant à contrer les blessures. Veuillez composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

## **Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)**

2323, boul. St-Laurent  
Ottawa (Ontario)  
K1G 4J8  
Tél. : (613) 736-1003  
Fax : (613) 736-1395

Le CCATM est l'organisation officielle au Canada chargée de coordonner tous les aspects liés à l'administration, à la réglementation et au contrôle du transport motorisé et de la sécurité routière.

## **Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada**

171, rue Nepean  
bureau 200  
Ottawa (Ontario)  
K2P 0B4  
Tél. : (613) 238-5235  
Fax : (613) 238-5292  
Courriel : [tirf@sonrtis.com](mailto:tirf@sonrtis.com)

La Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada fournit des renseignements statistiques sur la conduite avec facultés affaiblies et les facteurs humains.

## **Transports Canada**

330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N5  
Tél. : (613) 990-2309/998-5111 ou 1-800-333-0371  
Fax : (613) 954-4731/998-8620  
[www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca)  
Courriel : [webfeedback@tc.gc.ca](mailto:webfeedback@tc.gc.ca)

Le mandat de Transports Canada est d'assurer le meilleur réseau transport possible pour le Canada et les Canadiens.

## **Victims of Violence Resource Centre**

Sans frais 1-888-606-0000 ou (613) 233-0052

Intervenir auprès des victimes de crimes de violence partout au Canada.

# ALBERTA

## **Alberta Civil Trial Lawyers Association**

#550, 10055-106<sup>th</sup> Street

Edmonton (Alberta)

T5J 2Y2

Tél. : (780) 429-1133 ou 1-800-665-7248

Fax : (780) 429-1199

Courriel : [admin@actla.com](mailto:admin@actla.com)

[www.actla.com](http://www.actla.com)

La Alberta Civil Trial Lawyers Association est constituée d'avocats qui sont disponibles pour représenter les victimes dans les procès au civil.

## **Alberta Family and Social Services**

Communications

10035 – 108<sup>th</sup> Street

Edmonton (Alberta)

T5J 3E1

Tél. : (780) 415-0733

Courriel : [afss.webeditor@gov.ab.ca](mailto:afss.webeditor@gov.ab.ca)

Le mandat des Alberta Family and Social Services est d'aider les familles à être responsables, d'aider les adultes à être indépendants et d'assurer la sécurité des enfants. Le ministère est responsable d'assurer un soutien dans les domaines du revenu et de l'emploi, de fournir les services aux personnes handicapées ainsi que les services de bien-être des enfants et des familles.

## **Alberta Justice**

Justice Communications

3<sup>rd</sup> Floor, Bowker Building

9833 – 109 Street

Edmonton (Alberta)

T5K 2E8

Tél. : (780) 427-2745 Sans frais dans la province par l'entremise du système RITE au 310-000

[www.gov.ab.ca/just/dept/dept.html](http://www.gov.ab.ca/just/dept/dept.html)

Courriel : [web.team@just.gav.ab.ca](mailto:web.team@just.gav.ab.ca)

Le mandat du ministère de la justice est d'assurer l'équité dans l'administration de la justice en Alberta. Il veille à ce que les procédures au criminel et au civil soient justes et efficaces et donne accès à de l'aide juridique aux personnes qui y sont admissibles.

**Alberta Police Professional Standards  
Citizen Complaints**

133 – 6<sup>th</sup> Avenue South East  
Calgary (Alberta)  
P2G 4Z1  
Tél. : (403) 268-5904

L'unité des normes professionnelles reçoit les plaintes concernant le comportement des policiers de l'Alberta.

**Alberta Solicitor General – Victims Programs and Services**

10365-97<sup>th</sup> St.  
10<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3W7  
Tél. : (780) 427-3460  
Fax : (780) 427-5916  
[www.gov.ab.ca/just](http://www.gov.ab.ca/just)

Les Victims Programs and Services fournissent de l'aide et des références aux victimes d'actes criminels. Ils offrent des renseignements et un soutien communautaire et gèrent le fonds pour les victimes d'actes criminels. La province compte plusieurs bureaux de service. Composer le numéro ci-dessus pour savoir où se situe le bureau de votre région.

**Gouvernement de l'Alberta**

[www.gov.ab.ca](http://www.gov.ab.ca)

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de l'Alberta.

**Bureau d'assurance du Canada**

Prairies et Territoires du Nord-Ouest  
1-800-377-6378

### **Southern Alberta Victims Assistance**

427 Stafford Drive South

Lethbridge (Alberta)

T1J 4G2

Tél. : (403) 329-5016

Fax : (403) 329-5061

La Southern Alberta Victims Assistance est un programme régional qui fournit des services aux victimes dans 12 communautés rurales du Sud de l'Alberta par l'entremise de la GRC. On communique avec les victimes d'actes criminels ou autres afin de s'assurer qu'elles disposent des renseignements, du soutien et des références dont elles ont besoin. Pour plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

### **The Law Society of Alberta**

Bureau de Calgary (bureau principal)

600 – 919 11<sup>th</sup> Avenue South West

Calgary (Alberta)

T2R 1P3

Tél. : (403) 229-4700 ou 1-800-661-9003

Fax : (403) 228-1728

[www.lawsocietyalberta.com](http://www.lawsocietyalberta.com)

La tâche principale de la Law Society of Alberta consiste à protéger l'intérêt du public. Il s'agit d'une société autodirigée dont le fonctionnement est fondé sur la *Legal Profession Act* de l'Alberta. La société offre également un service de référence à des avocats, dont la première demi-heure de consultation professionnelle est gratuite. Un bureau satellite est situé à Edmonton. Pour plus de renseignements, composer un des numéros ci-dessus.

# COLOMBIE-BRITANNIQUE

## **British Columbia Police Officers - Complaints**

Tél. (pour les cas non urgents) : (604) 717-3535  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Le bureau des plaintes reçoit les plaintes du public concernant le comportement des policiers.

## **Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Pacifique**

C. P. 4500  
32560, avenue Simon  
2<sup>e</sup> étage, bureau 205  
Clearbrook (Colombie-Britannique)  
V2T 5L7  
Tél. : (604) 870-2501  
Fax : (604) 870-2430

Le Service correctionnel du Canada — Région du Pacifique a comme mission de contribuer à la protection de la société incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

## **Gouvernement de la Colombie-Britannique**

[www.gov.bc.ca](http://www.gov.bc.ca)  
Tél. : 1-800-663-7867  
TDD : 1-800-661-8773

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de la Colombie-Britannique.

## **Bureau d'assurance du Canada Colombie-Britannique et Yukon**

1-877-772-3377  
(604) 684-3635

**Law Society of British Columbia**

845, rue Cambie

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6B 4Z9

Tél. : (604) 669-2533, sans frais en C.-B. 1-800-903-5300

Fax : (604)669-5232

[www.lawsociety.bc.ca](http://www.lawsociety.bc.ca)

La responsabilité principale de la Law Society of British Columbia consiste à protéger l'intérêt public dans l'administration de la justice. La société réfère les victimes à des avocats de la province, dont elle régit d'ailleurs le comportement.

**Ministry of Human Resources**

Communications Branch

P. O. Box 9933 STN PROV GOV'T

Victoria (Colombie-Britannique)

V8W 9R2

Tél. : (250) 387-6485

Fax : (250) 356-7801

Le Ministry of Human Resources a comme mandat d'aider les résidents de la Colombie-Britannique à acquérir une sécurité économique en leur fournissant de l'emploi, et si nécessaire, en offrant un soutien financier et des services connexes.

**Ministry of the Attorney General****Victim Services Division**

Community Justice Branch

302 – 815, rue Hornby

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6Z 2E6

Tél. : (604) 775-2331

Fax : (604) 660-5340

La division des services d'aide aux victimes fournit de façon continue le financement des services aux victimes, de l'élaboration de politiques, de la formation, de la diffusion d'information et des références pour les victimes d'actes criminels.

## **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique**

32315 South Fraser Way  
bureau 305  
Abbotsford (Colombie-Britannique)  
V2T 1W6  
Tél. : (604) 870-2468  
Fax : (604) 870-2498  
Ligne d'information pour les victimes : 1-888-999-8828

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

## **Trial Lawyers Association of British Columbia**

1300 – 1100, rue Melville  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6E 4A6  
Tél. : (604) 682-5343 ou sans frais 1-888-558-5222  
Fax : (604) 682-0373  
[www.tlabc.org](http://www.tlabc.org)  
Courriel : [tle-info@tlabc.org](mailto:tle-info@tlabc.org)

La Trial Lawyers Association of British Columbia est constituée d'avocats qui sont disponibles pour représenter les victimes dans des procès au civil.

## **The BC Victims Information Line**

Tél. : 1-800-563-0808

Ce numéro sans frais permet aux victimes d'actes criminels d'obtenir des renseignements et des références concernant les services et les programmes offerts dans leurs communautés.

## **Police Victim Services of BC**

207-815, rue Hornby  
Vancouver (C.-B.)  
V6Z 2E6  
Tél. : (604)646-6631  
Fax : (604)646-6632  
Courriel : [pvsobc@bc.sympatico.ca](mailto:pvsobc@bc.sympatico.ca)

**Crown Counsel  
Victim/Witness Services**

Criminal Justice Branch  
Ministry of Attorney General  
9<sup>e</sup> étage, 1001, rue Douglas  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8W 2C5  
Tél. : (250) 387-3840 ou (250) 953-4353  
Fax : (250) 387-0090

Composer un des numéros ci-dessus pour demander où sont situés les bureaux locaux.

Les employés des Crown Victim/Witness Services(CV/WS) sont des employés de la Criminal Justice Branch chargés de fournir des services aux victimes en vertu de la *Victims of Crime Act* et d'aider au procureur de la Couronne à intervenir auprès des témoins et des victimes et leurs familles qui sont vulnérables dans les cas impliquant un traumatisme physique ou psychologique grave ou un décès.

**Police-based Victim Services  
Specialized Victim Services, and  
Victim Information Line**

Victim Services Division  
Ministry of Attorney General  
8<sup>e</sup> étage  
1001, rue Douglas  
Victoria (Colombie-Britannique)  
Tél. : (250) 387-6848  
Fax : (250) 356-1092

Les programmes policiers d'intervention auprès des victimes, généralement en place dans les bureaux locaux de la GRC ou de la police municipale, fournissent des renseignements relatifs à la justice, de l'aide et des références à toutes les victimes d'actes criminels dès leur premier contact avec le système judiciaire.

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir des renseignements sur les divisions locales.

**Joint Victim Liaison Information Unit  
CNLC/SCC**

3<sup>e</sup> étage, 32315 South Fraser Way  
Abbotsford (Colombie-Britannique)  
V2T 4M8  
Tél. : (604) 870-2461  
Fax : (604) 870-2498

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir le numéro du coordonnateur de votre région.

# MANITOBA

## **Contact Community Information**

4<sup>e</sup> étage

5, rue Donald

Winnipeg (Manitoba)

R3L 2T4

Tél. : (204) 287-8827

Fax : (204) 287-8785

Courriel : [projectvcw@mb.sympatico.ca](mailto:projectvcw@mb.sympatico.ca)

Ce centre d'information communautaire met en contact les personnes dans le besoin avec les organismes ou les services appropriés en vue des les aider. Il réfère les intéressés aux services de la santé et d'aide sociale et aux ressources éducationnelles, culturelles et récréatives de Winnipeg et du Manitoba.

## **Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels**

763, avenue Portage

Winnipeg (Manitoba)

R3G 3N2

Tél. : (204) 945-0899

Fax : (204) 784-1452

La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels fournit de l'aide financière aux personnes blessées par suite d'un crime commis au Manitoba. Des ressources financières sont disponibles pour les conjoints, les parents ou les enfants d'une victime décédée par suite d'un acte criminel. La consultation en psychologie est offerte aux personnes qui ont subi des blessures ou qui sont handicapées à cause d'un crime. Pour plus de renseignements au sujet du programme du processus de demande, composer le numéro ci-dessus.

## **Gouvernement du Manitoba**

[www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)

## **Bureau d'assurance du Canada**

Prairies et Territoires du Nord-Ouest

1-800-377-6378

## **Service de référence aux avocats du Manitoba**

1-800-262-8800

**Law Society of Manitoba**

219, rue Kennedy  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1S8

Tél. : (204) 942-5571

Fax : (204) 956-0624

[www.lawsociety.mb.ca](http://www.lawsociety.mb.ca)

Courriel : [admin@lawsociety.mb.ca](mailto:admin@lawsociety.mb.ca)

La Law Society of Manitoba vise à s'assurer que le public jouit d'un service adéquat fourni par un corps professionnel qui manifeste l'indépendance, la compétence et l'honneur de la profession juridique.

**Ministère de la Justice du Manitoba – Service d'aide aux victimes**

1215 – 405, avenue Broadway  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3L6

Tél. : (204) 945-0899 ou 1-800-262-9344 (sans frais au Manitoba)

Fax : (204) 948-3071

Le Service d'aide aux victimes intervient auprès des victimes en leur fournissant des renseignements et des références. En outre, le Ministère administre la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*.

**Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies**

C. P. 9223, 2313, Place Hanselman  
Saskatoon (Saskatchewan)  
S7K 3X5

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région des Prairies, consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

# NOUVEAU-BRUNSWICK

## **Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l’Atlantique**

1045, rue Main, 1<sup>er</sup> étage, bureau 101

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6313

Numéro d’information pour les victimes : 1-800-265-8744 ou 1-800-265-8644

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région de l’Atlantique, consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

## **Ministère de la Santé et des Services communautaires**

C. P. 5100

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5G8

Tél. : (506) 453-2536

Fax : (506) 444-4697

[www.gov.nb.ca/hcs](http://www.gov.nb.ca/hcs)

Le Ministère de la Santé et des Services communautaires s’occupe des domaines liés aux services sociaux offerts aux familles et aux communautés, des services de soins de la santé et médicaux offerts au public ainsi que des services d’intervention pour les personnes souffrant d’une dépendance (alcool ou drogues).

## **Ministère du Solliciteur général – Services d’aide aux victimes**

4<sup>e</sup> étage, Barker House

570, rue Queen

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Tél. : (506) 453-3992 1-888-762-8600

Fax : (506) 453-7481

Courriel : [wwwsol@gov.nb.ca](mailto:wwwsol@gov.nb.ca)

[www.gov.nb.ca/solgen](http://www.gov.nb.ca/solgen)

Le Ministère du Solliciteur général est l’organisme principal de la province qui est responsable d’assumer un leadership dans les domaines de l’ordre public et de la sécurité communautaire. Le programme de services d’aide aux victimes, qui comporte une gamme de programmes d’intervention, s’assure que les victimes d’actes criminels sont informées de leurs droits et de leurs responsabilités et qu’elles sont au courant des services qui leurs sont disponibles.

## **Gouvernement du Nouveau-Brunswick**

[www.gov.nb.ca](http://www.gov.nb.ca)

### **Bureau d'assurance du Canada — Provinces de l'Atlantique**

1-800-565-7189

### **Barreau du Nouveau-Brunswick**

206 – 1133, rue Regent

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 3Z2

Tél. : (506) 458-8540

Fax : (506) 451-1421

Le Barreau du Nouveau-Brunswick fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

### **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Atlantique**

1045, rue Main, bureau 101

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6056 ou (506) 851-3361

Fax : (506) 851-6926

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Atlantique, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

### **Saint John Family & Community Social Services Office**

55, rue Union

Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

E2L 5B7

Tél. : (506) 658-2734

Fax : (506) 658-3071

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir les coordonnées le bureau de votre région.

# TERRE-NEUVE ET LABRADOR

## **Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites**

4<sup>th</sup> Floor, East Block  
Confederation Building  
C. P. 8700  
St. John's (Terre-Neuve)  
A1B 4J6  
Tél. : (709) 729-2868  
Fax : (709) 729-2129  
[www.gov.nf.ca/just/](http://www.gov.nf.ca/just/)

Le Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites dirige les poursuites en vertu du *Code criminel du Canada*, de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et des lois provinciales, telles que le *Code de la route*. Le Ministère compte plusieurs bureaux régionaux. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

## **Ministère de la Justice – Programme de services d'aide aux victimes**

Provincial Headquarters  
P. O. Box 8700  
315 Duckworth Street  
St. John's (Terre-Neuve)  
A1B 4J6  
Tél. : (709) 729-0900  
Fax : (709) 729-0053  
[www.gov.nf.ca/just](http://www.gov.nf.ca/just)

Le programme de services aux victimes offre une gamme de services dans le cadre du système de justice pénale à l'intention des victimes d'actes criminels. Le programme est axé sur le soutien, la défense des droits et l'information.

## **Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador**

[www.gov.nf.ca](http://www.gov.nf.ca)  
Courriel : [info@gov.nf.ca](mailto:info@gov.nf.ca)

## **Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique**

1-800-565-7189

**Law Society of Newfoundland**

P. O. Box 1028, Station C  
St. John's (Newfoundland)  
A1C 5M3  
Tél. : (709) 722-4740  
Fax : (709) 722-8902  
[www.lawsociety.nf.ca](http://www.lawsociety.nf.ca)

La Law Society of Newfoundland fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

**Royal Newfoundland Constabulary**

Fort Townshend  
St. John's (Terre-Neuve)  
A1A 5B2  
Tél. : (709) 729-8000  
Fax : (709) 729-8248

Le Royal Newfoundland Constabulary est responsable d'assurer la prestation de services de police dans les différentes régions de la province, y compris les services d'intervention auprès des victimes d'actes criminels. Pour obtenir la liste de tous les bureaux de la province, composer le numéro ci-dessus ou visiter le site Web du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

# TERRITOIRES DU NORD-OUEST

## **Ministère de la Santé et des services sociaux**

C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9  
Tél. : (867) 920-6173

Le Ministère de la Santé et des services administre une vaste gamme de programme de santé et de programme sociaux. Les programmes et les services offerts comprennent, entres autres, des services d'intervention auprès des familles, des programmes en matière de protection de la jeunesse et d'autonomie.

## **Ministère de la Justice**

[www.gov.nt.ca/Justice/](http://www.gov.nt.ca/Justice/)

Le Ministère de la Justice est responsable de l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'occupe du système correctionnel en plus des tribunaux.

## **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

[www.gov.nt.ca](http://www.gov.nt.ca)

## **Bureau d'assurance du Canada**

Prairies et Territoires du Nord-Ouest  
1-800-377-6378

## **Barreau des Territoires du Nord-Ouest**

4918 – 50<sup>th</sup> Street  
C. P. 1298  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2N9  
Tél. : (867) 873-3828  
Fax : (867) 873-6344  
Courriel : : [lawsocnt@ssimicro.com](mailto:lawsocnt@ssimicro.com)  
[www.lawsociety.nt.ca](http://www.lawsociety.nt.ca)

Le Barreau des Territoires du Nord-Ouest fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le Barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

**Victim Services**

Community Justice Division  
Northwest Territories Justice  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9  
Tél. : (867) 920-6911  
Fax : (867) 873-0299

Le programme d'aide aux victimes intervient auprès des victimes d'actes criminels et des témoins qui sont impliqués dans des procès à la Cour suprême et à la cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest.

**Fort Smith Victim Assistance**

Uncle Gabe's Friendship Center  
C. P. 957  
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest)  
X0E 0P0  
Tél. : (867) 872-3004  
Fax : (867) 872-5313  
Personne-ressource : Una Simon — Coordonnatrice du programme

Ce programme fournit des renseignements concernant le système de justice pénale, intervient auprès des victimes (directes et indirectes), assure l'orientation, la préparation et l'accompagnement à la cour des victimes, fournit les renseignements relatifs à l'enquête et assure la communication entre le procureur de la Couronne, la GRC et les autres organismes concernés.

# NOUVELLE-ÉCOSSE

## **Department of Justice Victims' Services Division**

5151 Terminal Road

C. P. 7

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2L6

Tél. : (902) 424-4030

Fax : (902) 424-0252

[www.gov.ns.ca/just](http://www.gov.ns.ca/just) – Department of Justice

Le Department of Justice s'occupe de deux programmes clés : le premier, *The Criminal Injuries Compensation Program*, assure l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le deuxième, la Victims' Services Division, intervient auprès des victimes et des témoins d'actes criminels. La province renferme plusieurs bureaux régionaux. Pour obtenir plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

## **Gouvernement de la Nouvelle-Écosse**

[www.gov.ns.ca](http://www.gov.ns.ca)

## **Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique**

1-800-565-7189

## **Nova Scotia Department of Community Services**

Bureau principal

C. P. 696

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2T7

Division des communications : Tél. : (902) 424-4326 Fax : (902) 424-0549

Aide financière : Tél. : (902) 424-4261 Fax : (902) 424-0721

Courriel : [webcoms@gov.ns.ca](mailto:webcoms@gov.ns.ca)

Le Nova Scotia Department of Community Services intervient sur le plan de la protection de la jeunesse, sur le plan de l'assistance salariale et du soutien en matière d'emploi. Il comporte plusieurs bureaux régionaux et de districts. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements, ou encore visiter le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

**Nova Scotia's Barristers' Society**

1101 – 1645, rue Granville

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 1X3

Tél. : (902) 422-1491

Fax : (902) 429-4869

[www.nsbs.ns.ca](http://www.nsbs.ns.ca)

Courriel : [info@mail.nsbs.ns.ca](mailto:info@mail.nsbs.ns.ca)

La Nova Scotia's Barristers' Society fournit des renseignements sur le droit en Nouvelle-Écosse ainsi que sur la communauté juridique de la province et les ressources qui y sont disponibles.

**Head-On**

Kentville (Nouvelle-Écosse)

Tél. : (902) 684-3314

Ce groupe vise à offrir un soutien aux personnes ayant subi des blessures crâniennes.

**Head Injuries Association Of Nova Scotia**

Yarmouth Regional Health Center

60, rue Vancouver

Yarmouth (Nouvelle-Écosse)

B5A 2P5

Tél. : (902) 742-3541

Cette association offre un soutien aux personnes ayant subi des blessures crâniennes ainsi qu'à leurs familles et assure la sensibilisation et l'éducation à l'égard des blessures crâniennes afin d'améliorer les services disponibles pour les personnes touchées.

# NUNAVUT

## **Ministère de la Justice**

Siobhan Arnatsiaq-Murphy

Bag 800

Iqaluit (Nunavut)

Tél. : (867) 979-5096

Fax : (867) 979-5478

## **Gouvernement de Nunavut**

[www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca)

## **Law Society of Nunavut**

C. P. 149

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Tél. : (867) 979-2330

Fax : (867) 979-2333

## **Nunavut Court of Justice Library**

C. P. 297

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Tél. : (867) 975-6134

[www.pooka.nunanet.com/~ncjlib](http://www.pooka.nunanet.com/~ncjlib)

# ONTARIO

## **Centre de toxicomanie et de santé mentale**

33, rue Russell

Toronto (Ontario)

M5S 2S1

Tél. : (416) 595-6111 ou 1-800-463-6273

Fax : (416) 595-6881

Courriel : [info@camh.net](mailto:info@camh.net)

[www.camh.net](http://www.camh.net)

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale effectue de la recherche et fournit des ressources dans le domaine de la toxicomanie et de la santé mentale. Le Centre est constitué de quatre partenaires, soit The Addiction Research Foundation (ARF), le Clarke Institute of Psychiatry, le Donwood Institute et la Queen Street Mental Health.

## **Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Ontario**

C. P. 1174

440 King Street West

Kingston (Ontario)

K7L 4Y8

Tél. : (613) 545-8211

Fax : (613) 545-8684

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région de l'Ontario consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

## **Gouvernement de l'Ontario**

[www.gov.on.ca](http://www.gov.on.ca)

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de l'Ontario.

## **Ministère du Procureur général**

Communications

720, rue Bay, 11<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M5G 2K1

Tél. : (416) 326-2220

TTY/TDD : (416) 326-4012

Fax : (416) 326-4007

[www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca](http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca)

Courriel : [jus.g.mag.webmaster@jus.gov.on.ca](mailto:jus.g.mag.webmaster@jus.gov.on.ca)

Le Ministère du Procureur général est responsable d'assurer la prestation des programmes et services à l'intention des victimes et témoins. Ces programmes et ces services sont conçus pour faciliter la compréhension de la victime à l'égard du processus de justice pénale et sa participation à ce processus.

### **Bureau pour les victimes d'actes criminels : (416) 326-8661 ou 1-877-HELP-661**

Le Ministère du Procureur général a créé ce service de référence à l'intention des victimes. Le mandat élargi du bureau consistera à améliorer la sécurité personnelle en fournissant des conseils sur la façon de continuer à apporter des améliorations les lois prévues par le système de justice pénale. Le bureau a en place une base de données détaillée sur les ressources qui sont disponibles pour les victimes dans toute la province d'Ontario. Pour obtenir des renseignements, composer le numéro de téléphone ci-dessus.

## **Ministère des Services sociaux et communautaires**

Service téléphonique d'information

Tél. : (416) 325-5666

Fax : (416) 325-5172

Le Ministère des Services sociaux et communautaires offre des programmes et des services pour les personnes dans le besoin ainsi qu'une aide financière pour les personnes qui y sont admissibles.

## **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l’Ontario**

516, prom. O’Connor  
bureau 100  
Kingston (Ontario)  
K7P 1N3  
Tél. : (613) 634-3857  
Fax : (613) 634-3861  
Service téléphonique : 1-800-518-8817

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l’Ontario a établi un service téléphonique visant à fournir des renseignements aux victimes, à leurs familles et à leurs représentants sur les questions du ressort fédéral (peine d’emprisonnement de deux ans ou plus) concernant les points suivants : la déclaration de culpabilité et la période d’emprisonnement, les dates d’admissibilité pour l’absence temporaire, la libération conditionnelle partielle et la libération conditionnelle totale, les procédures à suivre lors d’une audience et la façon d’obtenir des copies des documents sur les décisions prises par la CNLC.

Commission des libérations conditionnelles de l’Ontario  
Aide aux victimes – (416) 314-2447 ou 1-888-579-2888

La Commission des libérations conditionnelles de l’Ontario est chargée de prendre toutes les décisions concernant la libération conditionnelle des contrevenants d’âge adulte (18 ans et plus) ayant reçu une peine d’emprisonnement de moins de deux ans dans un centre correctionnel provincial. La Commission offre des renseignements généraux. Composer le numéro ci-dessus pour plus de renseignements. Tout appel sera retourné dans les 24 heures.

## **Ontario Injury Prevention Resource Centre (OIPRC)**

a/s Association pour la santé publique de l’Ontario  
468, rue Queen Est  
bureau 202  
Toronto (Ontario)  
M5A 1T7  
Tél. : (416) 367-3313 ou 1-800-267-6817, poste 25  
Fax : (416) 367-2844  
Courriel : [opha@web.net](mailto:opha@web.net)  
[www.opha.on.ca/opha](http://www.opha.on.ca/opha)

Le Ontario Injury Prevention Resource Centre a été mis sur pied en 1994 pour assurer la promotion de la coordination des initiatives, de la création de réseaux et du partage de l’information parmi les personnes, les groupes et les organisations qui travaillent à éliminer les blessures en Ontario.

## **Ontario Trial Lawyers Association**

4, rue Houston  
bureau 301  
Hamilton (Ontario)  
L8N 3Z1  
Tél. : (905) 777-1777 ou 1-800-567-3047  
Fax : (905) 777-1667  
Courriel : [marsha@otla.com](mailto:marsha@otla.com)  
[www.otla.com](http://www.otla.com)

La Ontario Trial Lawyers Association est une organisation d'avocats agissant au noms des plaignants. L'Association s'engage à défendre les droits des victimes ayant subi tout préjudice. Les avocats qui la composent sont disponibles pour représenter les victimes dans les affaires au civil.

## **Solliciteur général et Services correctionnels**

Édifice George Drew  
11<sup>e</sup> étage  
25, rue Grosvenor  
Toronto (Ontario)  
M7A 1Y6  
Tél. : (416) 326-5000  
Fax : (416) 326-5085

Le Solliciteur général et les Services correctionnels assurent la surveillance de l'application de la loi et de la sécurité publique en Ontario. Ils sont responsables d'assurer la surveillance de contrevenants d'âge adulte (18 ans et plus) qui sont libérés conditionnellement et de ceux âgés de 16 et 17 ans qui sont impliqués dans le système de justice pénale.

## **Barreau du Haut-Canada**

Osgoode Hall  
130 Queen Street West  
Toronto (Ontario)  
M5H 2N6  
Tél. : (416) 947-3300 or 1-800-668-7380  
Fax : (416) 947-5967  
[www.lsuc.on.ca](http://www.lsuc.on.ca)

Le Barreau du Haut-Canada a pour mission de régler la profession juridique dans l'intérêt public en veillant à ce que les avocates et les avocats, qui sont au service de la population de l'Ontario, répondent à des normes élevées en matière de formation, de compétence et de déontologie. Pour obtenir une référence à un avocat ou pour déposer une plainte concernant un avocat en particulier, composer le numéro ci-dessus.

## **Programmes et services à l'intention des victimes et témoins**

Ministère du Procureur général

720, rue Bay

9<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M5G 2K1

Tél. : (416) 326-2429

Fax : (416) 326-2857

Ces programmes et services offrent un soutien aux victimes et aux témoins d'actes criminels au moment d'aller en cour. Des bureaux sont répartis dans différents palais de justice en Ontario. Composer le numéro de téléphone ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

Les Familles endeuillées de l'Ontario

562 Eglinton Ave. E.

bureau 401

Toronto (Ontario)

M4P 1P1

Tél. : (416) 440-0290

Fax : (416) 440-0304

Les familles endeuillées de l'Ontario est une organisation dont la mission est d'aider les personnes ayant perdu un être cher à apprendre à composer avec leur chagrin.

## **Services d'aide aux victimes du ministère du Solliciteur général**

2, rue Carlton

bureau 1817

Toronto (Ontario)

M5B 1J3

Tél. : (416) 325-3265

# ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

## **Department of Health and Social Services**

2<sup>e</sup> étage, Édifice Jones

11, rue Kent

C. P. 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Tél. : (902) 368-4900 ou (902) 368-5330 (travailleur social)

Fax : (902) 368-4969

Le Department of Health and Social Services offre divers services et dirige les victimes vers les bureaux appropriés selon le type de renseignements et d'aide sociale dont elles ont besoin.

## **Department of Justice and Attorney General Victim Services Program**

C. P. 2000, 3, rue Queen

2<sup>e</sup> étage

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Tél. : (902) 368-4582

Fax : (902) 368-4514

Le Victim Services Program fournit des services axés sur le client à l'intention des victimes en assurant la confidentialité pour ces dernières. Les Victim Services aident leurs clients à toutes les étapes de leur cheminement dans le système de justice pénale.

## **Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard**

[www.gov.pe.ca](http://www.gov.pe.ca)

## **Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique**

1-800-565-7189

**Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard**

49, rue Water

C. P. 128

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7K2

Tél. : (902) 566-1666

Fax : (902) 368-7557

Les objectifs du Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivants : faire valoir et protéger la justice publique, réglementer la pratique du droit et établir des normes au sein de la profession. Le Barreau réfère les intéressés à des avocats et reçoivent également des plaintes à l'égard du comportement de ces derniers.

**Services communautaires en santé mentale**

Richmond Centre, Charlottetown

Queen's Health Authority

Tél. : 368-4430

**Survivors of Drinking and Driving**

SODD

Tél. : 569-3108

Il s'agit d'un groupe de soutien qui vise à rassembler les victimes dans un environnement positif en vue de leur permettre d'amorcer le changement.

**Bureau du procureur de la Couronne**

108 Central Street

Summerside (Île-du-Prince-Édouard)

C1N 3L4

# QUÉBEC

## **Barreau du Québec**

445, boul. St. Laurent  
Montréal (Québec)

H2Y 3T8

Tél. : (514) 954-3400

Fax : (514) 954-3407

[www.barreau.qc.ca](http://www.barreau.qc.ca)

Courriel : [webmaster@barreau.qc.ca](mailto:webmaster@barreau.qc.ca)

Le mandat du Barreau du Québec consiste à assurer la discipline de la profession juridique et de veiller au respect de sa déontologie.

## **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)**

775, boul. de la Carrière, bureau 207

Hull (Québec)

J8Y 6V1

Tél. : (819) 778-3555

Fax : (819) 778-2415

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels est un organisme communautaire qui fournit des services visant à aider les victimes d'actes criminels et leurs familles. Il offre des consultations téléphoniques, un soutien moral et des renseignements généraux sur les procédures judiciaires, les droits des victimes et les mesures que peuvent prendre ces dernières. La province compte de nombreux bureaux régionaux. Composer le numéro de téléphone ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

## **Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Québec**

3, Place Laval, 2<sup>e</sup> étage

Chomedey

Laval (Québec)

H7N 1A2

Tél. : (514) 967-3333

Fax : (514) 967-3326

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région du Québec consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

## **Gouvernement du Québec**

[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

### **Société de l'assurance automobile du Québec**

Tél. : (418) 643-7620 – à Québec ou 873-7620 à Montréal ou  
1-800-361-7620, ailleurs dans la province

[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

Ce bureau vient en aide aux victimes en ce qui a trait à leur indemnisation par suite de collisions de véhicules automobiles causant des blessures ou la mort. Il n'offre pas de dommages-intérêts pour les dommages causés aux véhicules. La province de Québec a son propre plan d'assurance en vertu duquel tous les résidents sont indemnisés par suite de collisions d'automobiles causant des lésions corporelles, peu importe la responsabilité. Composer un des numéros ci-dessus pour obtenir plus d'information.

### **Ministère de la Justice**

Direction des communications

1200, route de L'Église

6<sup>e</sup> étage

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4M1

Tél. : (418) 643-5140

Fax : (418) 646-4449

Courriel : [communications.justice@justice.gouv.qc.ca](mailto:communications.justice@justice.gouv.qc.ca)

[www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca)

Le Ministère de la Justice a comme mission de promouvoir la reconnaissance et le respect des droits des citoyens. Le ministre collabore avec le procureur de la Couronne pour les affaires au civil et au criminel.

### **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec**

200, boul. René Levesque Ouest

Édifice Ouest, 2<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec)

H2Z 1X4

Tél. : (514) 283-4584

Fax : (514) 283-5484

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de

clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

## **SASKATCHEWAN**

### **Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies**

C. P. 9223

2313, Place Hanselman

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 3X5

Tél. : (306) 975-4850

Fax : (306) 975-4435

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

### **Gouvernement de la Saskatchewan**

[www.gov.sk.ca](http://www.gov.sk.ca)

### **Law Society of Saskatchewan**

1100 – 2500, avenue Victoria

Regina (Saskatchewan)

S4P 3X2

Tél. : (306) 569-8242

Fax : (306) 352-2989

Courriel : [reception@lawsociety.sk.ca](mailto:reception@lawsociety.sk.ca)

[www.lawsociety.sk.ca](http://www.lawsociety.sk.ca)

La Law Society of Saskatchewan est l'organisme régissant les avocats de la province, qui sont ses membres. Elle réfère les intéressés à ses membres et reçoit également des plaintes à leur sujet.

## **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies**

101 – 22<sup>nd</sup> Street East

6<sup>e</sup> étage

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 0E1

Tél. : (306) 975-4228

Fax : (306) 975-5892

Aide aux victimes : 1-888-616-5277

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

## **Saskatchewan Department of Justice**

1874, rue Scarth

3<sup>e</sup> étage

Regina (Saskatchewan)

S4P 3V7

Tél. : (306) 787-8971

Fax : (306) 787-8878

**Services aux victimes** : (306) 787-3500 à Regina

Courriel : [webteam@justice.gov.sk.ca](mailto:webteam@justice.gov.sk.ca)

Le Saskatchewan Department of Justice administre la *Victims of Crime Act* et le programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels. La province compte plusieurs bureaux de services aux victimes. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements. Les victimes seront dirigées vers les sources de services et de soutien de leur région.

## **Saskatchewan Social Services**

1920, rue Broad

Regina (Saskatchewan)

S4P 3V6

Tél. : (306) 787-4723 à Regina

ou 1-888-488-6385

Les Saskatchewan Social Services a en place un nombre de programmes d'intervention et de sécurité de revenu, notamment : le Saskatchewan Child Benefit, les Family Health Benefits et le Saskatchewan Employment Supplement. Pour obtenir des renseignements sur l'emplacement des différents bureaux régionaux, composer le numéro de téléphone ci-dessus.

## **Saskatchewan Trial Lawyers Association**

C. P. 1482

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 3P7

Tél. : (306) 955-7850

Fax : (306) 955-7433

[www.stla.sk.ca](http://www.stla.sk.ca)

Courriel : [info@stla.sk.ca](mailto:info@stla.sk.ca)

La Saskatchewan Trial Lawyers Association (STLA) est un organisme sans but lucratif qui est engagé à faire valoir l'importance d'un procès juste et équitable pour toute personne ayant subi un préjudice à l'égard de ses droits. Les victimes de l'alcool au volant, en raison de l'assurance sans responsabilité, sont davantage exposées au risque et ne peuvent plus toucher l'indemnisation et les avantages auxquels elles avaient droit auparavant. La STLA cherche vigoureusement à faire réviser la législation pertinente et surveille, par l'entremise de ses membres, les injustices qu'elle perpétue.

# YUKON

## **Ministère de la Santé et des affaires sociales**

Yukon Government Administration Building  
Social Services Branch H-4  
C. P. 2703  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
Tél. : (867) 667-5777

Le Ministère de la Santé et des affaires sociales est responsable de l'administration de programme d'aide financière y compris l'aide sociale.

## **Gouvernement du Yukon**

[www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca)

## **Barreau du Yukon**

201 – 302, rue Steele  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C5  
Tél. : (867) 668-4231  
Fax : (867) 667-7556

Le Barreau du Yukon fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour les membres qui en font partie. Il répond aux questions et aux préoccupations soulevées à l'égard de ses membres.

## **Services d'aide aux victimes et Section de prévention contre la violence familiale**

Ministère de la Justice  
Direction des services correctionnels communautaires  
C. P. 2703  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
Tél. : (867) 667-8500 ou 1-800-661-0408, poste 8500 – Services aux victimes  
Fax : (867) 393-6240  
Courriel : [Michael.Hanson@gov.yk.ca](mailto:Michael.Hanson@gov.yk.ca)

**Bureau de Dawson City**

C. P. 1312  
Dawson City (Yukon)  
Y0B 1G0  
Tél. : (867) 993-5831  
Fax : (867) 993-6380

**Bureau de Watson Lake**

C.P. 622  
Watson Lake (Yukon)  
Y0A 1C0  
Tél. : (867) 536-2541  
Fax : (867) 536-7425

Les Services d'aide aux victimes et la Section de prévention de la violence familiale aident les victimes d'actes criminels à composer avec les conséquences du crime et travaille à éviter la revictimisation. Le bureau offre l'intervention en situation d'urgence, l'accompagnement en cour, les références et un soutien continu aux victimes d'actes criminels. Aucun programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels n'est en place au Yukon.

**Ministère de la Justice : Services aux victimes**

C. P. 2703 J-1  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
Tél. : (867) 667-3508 ou 1-800-661-0401, poste 3508  
Fax : (867) 393-6272  
Courriel : [resorative.justice@gov.yk.ca](mailto:resorative.justice@gov.yk.ca)

**Witness Administration Program**

C. P. 2703 J-3  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6

Guide canadien de ressources pour les victimes  
Imprimé par MADD Canada  
6507C, chemin Mississauga  
Mississauga (Ontario) Canada  
L5N 1A6  
Tél. : (905) 813-6233 ou 1-800-665-6233  
Fax : (905) 813-8920  
Courriel : [maddinfo@madd.ca](mailto:maddinfo@madd.ca)  
[www.madd.ca](http://www.madd.ca)